

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 670

Artikel: Pierrelatte, Würenlingen, Kaiseraugst : un stock d'illusions
Autor: Lehmann, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024768>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cinéma: la Suisse rate le train européen

Le festival de Soleure consacré au cinéma suisse aura — c'est de rigueur depuis quelques années — suscité son lot de lamentations sur le manque de moyens financiers mis à disposition des cinéastes dans notre pays. Pour être attendues et, il faut bien le dire, justifiées, ces plaintes ont peu de chances de déboucher sur une amélioration du statut de la création cinématographique dans notre pays. C'est pourquoi il faut saluer une intervention qui tente d'aller plus loin que les regrets et surtout de déterminer clairement les responsabilités pour une partie du marasme actuel: J.-P. Brossard, ancien directeur du Festival de Locarno, actuellement délégué culturel de la Ville de La Chaux-de-Fonds, vient en effet, en une petite centaine de lignes parues dans «L'Impartial» du 28 janvier dernier, de poser des questions précises qui doivent recevoir des réponses précises, et vite.

Suivons J.-P. Brossard lorsqu'il met les point sur les «i»! Il y a actuellement, pour la production cinématographique suisse, une grande chance à saisir, celle d'une «stratégie européenne» de coproduction qui est en train de se développer, notamment entre la France, l'Allemagne fédérale, la Belgique et l'Italie. Cette «stratégie» est intéressante à plus d'un titre: non seulement elle jette les bases d'une nouvelle politique de production, incluant les chaînes de télévision (orientation inévitable: bon gré malgré la TV est devenue un des partenaires financiers majeurs de la plupart des cinéastes actuels), mais elle va jusqu'au soutien des films et de leur lancement dans les circuits commerciaux (aide éventuelle pour la diffusion d'œuvres plus «difficiles»).

Se lancer dans une telle entreprise, de dimension internationale, c'est être prêt à «renvoyer l'ascenseur», c'est-à-dire «grosso modo» à participer à des financements de films à l'étranger en échange de capitaux étrangers investis dans des films suis-

ses. A écouter J.-P. Brossard, la Suisse s'est révélée jusqu'ici incapable de prendre sa place dans ce concert européen: «Il y a pourtant des portes ouvertes en Italie, en Autriche; il faut négocier l'accord caduc avec l'Allemagne fédérale; par ailleurs, il n'existe rien avec la Belgique...» C'est grave pour toute l'industrie du cinéma¹, pas seulement pour les cinéastes.

Et J.-P. Brossard va plus loin. Il désigne le responsable de cette carence, le fonctionnaire chargé de ces questions au Département fédéral de l'intérieur, M. Alex Baenninger, chef de la section du Cinéma. J.-P. Brossard: «Alors qu'il faut se battre sur tous les fronts, celui de la coproduction cinématographique est lamentablement mis en veilleuse par absence de compétence et manque

d'esprit d'initiative. C'est une situation proprement intolérable, que les réalisateurs n'osent pas dénoncer de peur de voir leurs projets remis en question. Il y a pourtant là l'unique source possible de cofinancement d'une cinématographie modeste par son ampleur, mais très importante par l'intérêt qu'elle suscite de par le monde.»

Le pavé est lancé. Pourvu qu'il fasse des vagues!

¹ A Soleure, l'Association suisse des techniciens du film lançait un cri d'alarme: en 1982, les techniciens n'ont été occupés, en moyenne, que 130 jours et plus de la moitié d'entre eux n'ont pas touché d'indemnités de l'assurance-chômage. Même si les coproductions aboutissent généralement à la constitution d'équipes techniques internationales, l'apport en heures de travail, de telles entreprises ne saurait être négligé.

PIERRELATTE, WÜRENLINGEN, KAISERAUGST

Un stock d'illusions

Ayant accepté l'initiative cantonale pour un contrôle démocratique du nucléaire, le peuple vaudois va pouvoir s'exprimer prochainement sur un problème de stockage de combustible nucléaire. Officiellement, ce stockage est présenté comme une simple mesure de précaution en cas de crise. Mais il y a de l'uranium dans le gaz.

Le combustible en question se présente en effet sous forme... d'un gaz sous pression, de l'hexafluoride d'uranium, en abrégé UF₆. A l'heure actuelle, 183 tonnes de gaz appartenant à ENK (Energie Nucléaire Kaiseraugst SA) croupissent à Pierrelatte, en France, enfermé dans des bonbonnes adéquates. L'uranium de cet UF₆ est enrichi à 4-5%. C'est déjà ça! D'ailleurs, ces 183 tonnes de gaz ont coûté 400 millions de nos francs, ce qui n'est pas peu.

Au grand désespoir de l'ENK, mais heureusement pour nous tous, la centrale de Kaiseraugst a quelque peine à sortir du sol et il semble de plus en plus

difficile de savoir si cet événement se produira; les augures les plus subtils s'y perdent, il faut le dire. Alors ces 400 millions qui roupillent à Pierrelatte, ça a un peu mauvaise façon du point de vue comptable.

Quelqu'un de chez ENK s'est alors souvenu qu'il existait en Suisse un règlement qui voulait que les fournisseurs de commodités jugées importantes fassent des réserves pour les cas de crise. Les pétroliers doivent tenir un stock minimum de pétrole, les charbonniers un stock minimum de charbon; il y a aussi des stocks de nourriture, en particulier de blé. Pour ceux qui sont astreints à cette obligation de stockage, il y a cependant un petit inconvénient: le stock, c'est une somme d'argent immobilisée qui ne rapporte rien. Pour rendre la pilule moins amère, on permet à ces braves gens d'emprunter des sommes équivalentes à la valeur du stock et ceci à un taux de faveur, car l'emprunt est garanti par la Confédération. Mais pour que cet emprunt puisse avoir lieu, il faut, et cela se comprend, que le stock se trouve sur territoire national.

ENK a donc eu l'idée de génie de rapatrier les 183 tonnes d'UF₆ en Suisse et de présenter ces bonbonnes de gaz comme une réserve pour cas de crise,

ceci afin de pouvoir emprunter ensuite la contre-valeur au taux de faveur. Voilà qui aurait mis un peu de baume sur le cœur des financiers d'ENK. Ils doivent en avoir besoin. Et comme, à Würenlingen, le bâtiment de l'ancien réacteur expérimental DIORIT est justement à la recherche d'une affectation, on propose de stocker cet UF₆ là-dedans! Le tour est joué.

COMME UN DÉFAUT...

Ce beau scénario a cependant comme un défaut. C'est que, sous forme d'UF₆, l'uranium est inutilisable dans une centrale nucléaire. Il faut d'abord le transformer en éléments combustibles, c'est-à-dire en barres d'oxyde d'uranium ou d'uranium métallique. Ces barres doivent, en plus, être enrobées dans une gaine en zirconium (est-il stocké, celui-là?). Or, il n'y a en Suisse aucune usine capable de procéder à cette transformation.

Alors, en cas de crise, que fera-t-on avec cet UF₆? Si la crise n'est pas trop grave et que les frontières restent ouvertes au moins avec la France et l'Allemagne fédérale, pays qui disposent de la technologie adéquate, nous pourrons envoyer notre UF₆ à l'un de ces voisins en le priant de vite nous en faire des barres de la bonne configuration. Si ces pays sont aussi affectés par la crise, ils risquent d'avoir d'autres chats à fouetter. Et le transport pourrait bien être épineux. Il n'est déjà pas si facile quand tout va bien. On ne peut s'empêcher de penser que dans une telle éventualité, tout aurait été beaucoup plus simple si on avait laissé l'UF₆ à Pierrelatte.

Et si les frontières sont fermées? Lorsqu'on ferme ses frontières, c'est en général que l'ambiance internationale est mauvaise et que la guerre est proche. Il pourrait alors sembler désirable d'arrêter les centrales nucléaires pour qu'en cas de bombardement de celles-ci le cataclysme soit un peu moins apocalyptique. Par ailleurs, même si on pense que des centrales de qualité suisse ne risquent jamais rien, même en temps de guerre, il reste inévitable

qu'une guerre ou une crise avec fermeture de frontières fasse baisser notablement la demande d'électricité. Ne serait-ce que parce qu'il n'y aura plus rien à fabriquer pour l'exportation. N'oublions pas aussi que la Suisse est un pays exportateur d'électricité. Quand on ferme ses frontières, est-ce qu'on continue à vendre du courant aux pays voisins? Dans de telles circonstances, va-t-on vraiment se mettre à construire fébrilement en Suisse une usine permettant de transformer l'UF₆ stocké à Würenlingen en éléments combustibles? J'ai comme l'impression que ce serait là la dernière des priorités. En conséquence de tout ceci, cette réserve d'UF₆ en Suisse, n'est qu'une réserve d'illusions.

Il faut savoir enfin que le Tribunal fédéral a eu l'occasion de préciser le point suivant, important: pour pouvoir être qualifié de réserve pour cas de crise, un stock doit, quand la crise survient, pouvoir être utilisé immédiatement, et pour l'usage qui a imposé la constitution des réserves. Le stockage de l'UF₆ ne répond manifestement pas à cette exigence. Dans ces conditions, serait-il licite que l'ENK emprunte la contre-valeur en argent à un taux préférentiel?

PAYER LES POTS CASSÉS

Cette proposition de stockage d'UF₆ à Würenlingen est donc complètement inacceptable. ENK n'a qu'une option honnête: laisser cette marchandise à Pierrelatte et en assumer les frais ou la revendre au plus offrant. Il se peut que les offres alléchantes se fassent attendre: avec le marasme nucléaire d'aujourd'hui, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, l'UF₆ ne doit pas être une marchandise très recherchée. Mais ce sont les risques qu'ENK a pris sans rien nous demander, et dont elle doit assumer les conséquences, plutôt que de chercher à se renflouer en volant de l'argent dans la poche du contribuable sous des prétextes parfaitement fallacieux.

COURRIER

Friedrich Engels contre Soljenitsine

Dans l'article de votre dernier numéro (DP 669) intitulé «Friedrich Engels avant Soljenitsine», vous mentionnez les correspondances que le compagnon de Marx adressa à la Neue Rheinische Zeitung alors qu'il était réfugié en Suisse, à la fin de 1848. Il faut relever que ces textes, comme tous les autres articles de Marx et d'Engels parus dans le quotidien de Cologne ont tous été traduits en français (La Nouvelle Gazette Rhénane, Paris, Editions sociales, 1963-1971, 3 vol.). Ceux qui ne l'ont jamais été, ce sont les articles que le même Engels a consacrés à la Suisse dans d'autres publications, à l'époque du Sonderbund et en 1853.

A notre avis, pour être appréciés à leur juste mesure, tous ces textes devraient être remis en situation et, pour cela, confrontés non seulement avec les événements qu'ils relatent, mais également avec les opinions des contemporains. C'est ce que nous avons tenté de faire et que nous ne désespérons pas de pouvoir soumettre un jour aux lecteurs intéressés, si l'état de l'édition romande nous le permet...

Ajoutons, à propos des cantons à landsgemeinde, qu'on pourrait aussi titrer: «Engels contre Soljenitsine». En effet, comme la plupart des radicaux de son temps, Engels ne se laisse nullement abuser par les formes prétendument démocratiques des petits cantons et dénonce leur caractère réactionnaire qui les fait s'opposer à la Suisse moderne par le Sonderbund et aux mouvements libéraux et nationaux en Italie par l'entremise de leurs mercenaires. Et il n'a pas de sarcasmes assez forts pour ridiculiser ceux qui, s'inspirant des mythes popularisés par le Guillaume Tell de Schiller, s'opposent, en Allemagne, au projet d'une république unitaire au nom d'un fédéralisme à la Suisse. On est donc à l'opposé des propos de celui qui fut le grand écrivain auteur d'Une journée d'Ivan Denissovitch.

Marc Vuilleumier